

Le Sorellais.

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE

Publié dans les Intérêts des Comtes de Richelieu Berthier et Namaska.

J. A. Chenevert, Administrateur.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

Charles Germain, Imprimeur.

Hotel Piche,



Sorel, Canada P. Q.,

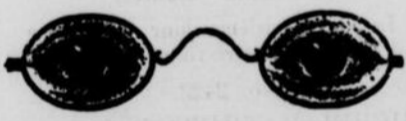
HUBERT PICHE,
PROPRIETAIRE.

Cette maison est située dans un des plus beaux endroits de la ville, dans le centre le plus convenable pour les gens d'affaires et près des quais des bateaux de la Cie. du Richelieu et des autres Cies. de navigation.

Il y a aussi de bonnes Ecuries, Remises, Etc., Etc.

PRIX REDUITS.

Sorel, 30 mars 1879.—ua.



Pourquoi ne conservez-vous pas votre vue
En achetant de bonnes
LUNETTES

Achetez une bonne paire de Lunettes

LAZARUS, MORRIS & Co
OU
LUNETTES DE CRISTAL DE ROCHES

T. NETTLETON, photographe,
est agent pour ces célèbres LUNETTES.

Elles sont recommandées pour la pureté du matériel, et le fini. En achetant une bonne paire de LUNETTES vous en aurez pour longtemps et vous protégerez votre vue qui est ce qu'il y a de plus cher au monde.

T. NETTLETON, PHOTOGRAPHE,
près du Marché
OU A SON MAGASIN DE VAISSELLE
31 rue du Roi
En face des chez M. LABELLE,
SOREL.
Sorel, 24 Oct. 1879.—ua.

Syndic-Officiel.

J. O. E. Lafrenière, de St. Catharines, syndic-officiel pour les districts de Richelieu et Trois-Rivières, prend son bureau à St. Catharines, ainsi qu'à Sherbrooke chez P. Tullier, à N. P. et grand, à Sorel au bureau de M. A. Piché, à Arco, et à la Rivière-du-Loup chez J. E. Charbonneau, Ecr. N. P.

Sorel, 27 Janvier 1879.—ua.

L'attentat contre le roi Alphonse XII.

Madrid, 31 décembre.

L'année 1879 finit sous de tristes auspices en Espagne. Un grand crime vient s'ajouter à la pénible impression qu'avait causée la mort prématurée d'Alfonso Lopez de Ayala, le lendemain même de la mort si douloureuse du maréchal Zabala. L'imagination populaire est frappée par la singulière coïncidence qui a placé l'attentat contre Alphonse XII et la mort d'Alfonso dans cette journée du 30 décembre, qui est à plus d'un titre un anniversaire d'événements historiques d'un grand retentissement dans les annales de l'Espagne. Ce fut le 30 décembre 1870 que Joan Prim succomba dans la cal del Turco sous les coups d'une bande de lâches assassins, dont la justice n'a jamais bien déterminé ni les noms ni les mobiles, bien que la vindicte populaire ait souvent murmuré des choses étranges sur le sort du héros de la révolution; hier matin même, on célébrait dans la basilique de l'Atocha l'anniversaire de ce général fameux; les militaires, les politiques, les journalistes et les simples mortels de toutes les écoles qui relèvent d'un titre quelconque du nom de libéral, depuis Sagasta et Catejar, jusqu'à des fédéraux, partisans de fusions impossibles entre les deux tendances de la démocratie espagnole, tous assistaient à cette solennité funèbre, et c'est un 30 décembre 1879 que M. Ayala, le rédacteur principal et le signataire avec Prim et tant d'autres du fameux manifeste de Cadix en septembre 1878, meurt à l'âge de quarante-neuf ans, au moment même où il remplissait avec dignité et impartialité les difficiles fonctions de président de la chambre des députés.

Ce fut aussi le 30 décembre 1874 que le mouvement, initié à Sagonte par le général Martínez Campos, accéda à Valence par le général Jovellar, gagna les casernes de la capitale sous les auspices de don Fernando Primo de Rivera. Ce fut aussi par une froide et brumeuse matinée d'hiver que le capitaine général de Madrid, nommé par M. le duc de la Torre avant son départ pour Loprono, vint annoncer à M. Canovas del Castillo et autres notabilités alphonisistes détenues au ministère de la gouvernation depuis la veille qu'ils étaient libérés de constituer le fameux "ministère régent" qui inaugura la régence. Il y avait donc bien des souvenirs pour tous les partis militants de la politique espagnole dans cette date du 30 décembre, et la mort imminente d'Alfonso avait jeté un voile de tristesse sur cette journée avant le crime qui allait lui donner encore une plus sinistre notoriété.

Alphonse XII ignorait la mort de M. Ayala quand il sortit, vers trois heures, du palais dans un phaéton attelé de deux jeunes chevaux, qui n'étaient pas faciles à conduire, car leur caractère vif faillit coûter la vie au roi d'Espagne. Il avait à ses côtés la jeune et intéressante princesse qui est venue chercher une patrie nouvelle sur le sol de Castille, et derrière eux étaient assis deux vieux laquais de la maison du roi; devant la voiture allait un seul écuyer.

Les jeunes souverains avaient fait une longue course au Retiro, par une splendide après-midi d'hiver, dont la température, moins rigoureuse que les jours précédents, avait fait sortir le "tout Madrid" sur les promenades et dans les rues de la capitale. Quand la voiture du roi déboucha de la calle Mayor, près de la place de Armeria, l'intention de Sa Majesté avait été d'entrer au palais par cette cour, mais ses chevaux recommencèrent à devenir difficiles et, les prenant en main avec vigueur, Alphonse XII se dirigea vers la Puerta del Principe qui au centre de la façade et en face du jardin de la place de Oriente, vis-à-vis de la statue et à l'endroit même où s'arrêtent les tramways. Le roi ralentit ses chevaux et voyant qu'il y avait comme de coutume, devant la porte du palais quelques curieux rassemblés pour voir entrer ou sortir les princes. Les deux sentinelles, appartenant ce jour-là au corps du génie, présentèrent les armes à l'approche du roi, ce qui les empêcha peut-être d'observer un homme qui avait passé plus d'une heure à vaguer aux abords de la Puerta del Principe, qui s'était glissé et tapi entre la guérite de gauche et le mur de l'édifice, vers la descente qui mène aux écuries royales.

Les passants regardaient rentrer le roi; au moment où les chevaux touchaient le pavé du portique, un homme s'élança de derrière la guérite, posa la main gauche sur le piaéton et tira à bout

portant un coup de pistolet sur le roi, qui retourna la tête en s'inclinant et enlevant vivement ses chevaux pour pénétrer sous les portiques; à ce moment, un second coup de feu partit, et la balle rasa les cheveux et la nuque d'un laquais. Cette scène dramatique avait duré à peine un instant; au moment même où le roi s'inclina après le premier coup de feu, la reine Christine, en poussant un cri d'horreur, s'était penchée vers Alphonse XII pour voir s'il avait été blessé; au second coup, par un mouvement instinctif, le roi s'était aussi retourné vers elle, la croyant blessée. Gardant son sang froid, le roi calma les personnes qui accoururent dans la cour du palais et des affaires étrangères, au res-de-chaussée de la cour d'honneur. S. M. Alphonse XII descendit du phaéton et aida la jeune reine à mettre pied à terre.

Il la conduisit lui-même doucement au premier étage; en arrivant dans l'anti-chambre, elle s'assit évanouie sur un fauteuil. Elle fut bien vite entourée par la princesse des Asturies, les infantes Paz et Katalia, les grands d'Espagne et les dames d'honneur qui venaient tous de rentrer aussi. Les ministres et les principales autorités de Madrid ne tardèrent pas à arriver, et, quand on montra à Dona Christine l'arme qui avait servi au régicide, elle ne put s'empêcher de pleurer. Le roi, très calme et sans la moindre émotion, racontait les détails de l'attentat à Martínez Campos et au comte Ludolf, ministre d'Autriche, qui étaient accourus les premiers des que la nouvelle se répandit en ville.

Le régicide, dès qu'il eut tiré son second coup de pistolet, évita la sentinelle et se mit à courir vers les jardins de la Plaza de Oriente, poursuivi par des soldats, par des passants et par des huissiers du palais. L'écuyer de service courait avec son couteau de chasse dégainé et une sentinelle de cavalerie eût probablement tué le régicide si des agents de police et des gardes civils ne l'eussent saisi près de la calle de Bailen. Il fut immédiatement mis à la disposition du chef de la police et solidement garrotté et gardé à vue dans le rez-de-chaussée du palais. Il y eut son premier interrogatoire avec un sang-froid parfait et sans exprimer le moindre regret d'avoir commis un crime pareil. On examina ses poches où l'on trouva des capsules et un méchant couteau. L'arme saisie sur les lieux par un inspecteur de police et un pistolet à deux coups, du système Lefauchoux, du diamètre de 15 millimètres, en très bon état et qui selon toute apparence, a été acheté très récemment par l'accusé.

Quand il fut saisi par les soldats et les gardes civils, la foule qui commença à se rassembler devant le palais témoigna son indignation par des cris menaçants contre l'assassin. Ainsi, dès que le gouverneur de la province et M. Romero Robledo arrivèrent au palais, ils décidèrent de le transférer au ministère de la gouvernation. On l'emmena dans une voiture de place et il fut enfermé dans une chambre avec le juge d'instruction et les magistrats du parquet, qui lui firent subir plusieurs interrogatoires dans le courant de la nuit. C'est au ministère de la gouvernation que j'ai pu le voir.

Francisco Otero Gonzalez est un garçon qui dit avoir seulement dix-neuf ans et qui semble en porter davantage sur sa figure et surtout dans ses formes trapues, carrées et vigoureuses. Il est de petite taille avec des membres solides, et sa tête n'a pas de caractère bien saillant, si ce n'est le regard vague qui ne s'arrête pas et ne veut pas être fixé. Ses yeux sont vifs quand on le questionne, et la chevelure hérissée et mal peignée donnait un aspect dur au visage, dont les arêtes et la bouche respirent la sensualité. Il était vêtu d'un pantalon de velours grossier sur lequel tranchait une ceinture éblouante. La jaquette foncée laissait apercevoir la chemise fort propre et une cravate était nouée autour d'un cou bien puissant pour un garçon de dix-neuf ans. Les bras assujettis au corps n'empêchaient pas Otero de se lever ni de se mouvoir sur un canapé, et il regardait avec indifférence la porte où deux gardes ne laissaient entrer personne sans autorisation du juge. De temps à autre il fermait les yeux sans dormir et on m'a assuré qu'il a persisté dans son système de déclarations jusqu'au moment où il a été transféré au Saladero.

Francisco Otero Gonzalez est né à Lendein, petite commune près de Mondone, dans la province de Légo, au fond de ces provinces gallegas, dont le nom est synonyme d'énergie laborieuse

et d'esprit d'entreprise qui a fait comparer leurs habitants aux Savoyards et aux Auvergnats. Otero perdit son père quand il était encore en bas âge et il n'avait qu'un frère d'une dizaine d'années quand il se décida, il n'y a pas longtemps, à venir à Madrid tenter fortune. Il laissa au village son frère et sa mère, qui est fort âgée. Ici il fut protégé et aidé par un parent employé au ministère de la justice, qui lui prêta de quoi monter une petite échoppe de pâtisseries dans la rue des Ellauais. Il vivait avec une jeune fille de dix-sept ans qui passait parmi ses voisins pour être sa sœur, et son commerce ne prospérait guère. Il fit même peu d'affaires que son parent se brouilla avec lui et lui retira le fonds pour le confier à d'autres mains. Alors, resté sans ressources et ne trouvant, dit-il, pas de travail, Otero commença à fréquenter les tavernes et les mauvais lieux, où il lui vint l'idée du suicide. Il en parla même devant deux taverniers, Antonio Garcia et Antonio Perez Cobes, et ces deux hommes, plus âgés que lui, car l'un a plus de quarante ans et l'autre est un solide gars de trente-deux ans, à la mine sombre et énergique, lui conseillèrent, "au lieu de se tuer, de devenir célèbre et de faire sa fortune en assassinant le roi".

Otero maintint avec tant d'énergie devant la police d'abord, et plus tard à la gouvernation, que ces conseils avaient inspiré son crime et que ces deux hommes lui avaient même fourni les moyens de le commettre, que Garcia et Cobos furent arrêtés et enfermés au ministère très peu de temps après le régicide lui-même. Otero ne sort pas de ce système de défense et il prétend que, las de la vie il avait été fasciné par cette idée, si bien qu'il parait que depuis quinze jours il s'essayait à tirer le pistolet. C'est ainsi qu'il avait même, il y a quelque temps, blessé un mulet dans les faubourgs, et le propriétaire de la bête avait entamé contre lui, un procès qu'il avait ajouté à son état d'exaspération. Il confessa sans la moindre hésitation qu'il attendait le roi depuis plus d'une heure avant l'attentat, et qu'il avait un instant craint de voir manquer son projet lorsque le roi parut hésiter entre la porte de la Armeria et celle du Principe.

Dans le courant de la nuit, on confronta les détenus et le régicide; celui-ci soutint son dire malgré l'affirmation des deux autres qu'ils avaient seulement fait une sinistre plaisanterie; tous trois ont été écroués ce matin dans les murs du Saladero.

Il serait difficile de décrire la surprise que cet événement a causée dans un moment où l'opinion avait bien assez à faire de songer aux difficultés coloniales, à l'abandon des minorités et au rapprochement si significatif entre MM. Martínez Campos et Sagasta pour former une coalition de tous les groupes du libéralisme monarchique. La nouvelle de l'attentat se répandit avec une grande rapidité, et, comme les journaux ne parurent que tard, bien des gens allèrent visiter le lieu où ce crime avait été tenté par les tristes écoliers de Moncasi, et dans la foule on remarquait qu'il ne s'élevait pas encore un au depuis l'annonce du dernier régicide. Il faut le dire, à l'honneur du caractère espagnol, il n'y a eu qu'un cri d'indignation dans toutes les classes de la société, et, comme vous le prouvera le langage de la presse, dans tous les partis, contre l'abominable attentat qui pouvait coûter la vie à cette jeune princesse étrangère qui a quitté son pays et sa famille il y a à peine un mois pour devenir Espagnol. J'ai rarement vu autant d'unanimité dans les regrets et la pénible émotion que cet événement et surtout l'effet qu'il fera à l'étranger ont causés. On se peut encore juger des déductions que les conservateurs en tireront, car ce que l'on sait de l'instruction ne fait pas encore supposer, selon les juges, qu'il y ait eu d'autres complices que les deux taverniers; ce garçon imberbe de dix-neuf ans ne parait avoir été affilié à aucune société, ni même avoir eu les idées politiques très arrêtées qui caractérisaient le sombre fanatisme de Moncasi.

Le roi et la reine ont reçu toute la soirée après l'attentat de nombreuses marques de sympathie. Après les ministres et les autorités de Madrid, le corps diplomatique, la noblesse, les notabilités de tous les groupes monarchiques dans les Cortes sont arrivés au palais et ont rempli les salons et anti-chambres jusqu'au moment où la famille royale est partie pour l'Opéra. Les constitutionnels avec M. Sagasta et leurs généraux, les centralistes avec Alonso Martinez et Posada Herrera, les moderados avec plusieurs généraux

et MM. Moyano, Xiquena, le comte de Ceste parurent au palais. Martínez Campos, Concha, Jovellar, Quesada et beaucoup d'officiers généraux se présentèrent dans la soirée et, ne s'éloignant du royal Alcazar que vers 9 heures.

Le roi et la reine avaient décidé de ne pas aller au théâtre Apollo à cause de la mort de M. Ayala; mais après dîner, ils résolurent d'aller à l'Opéra, qui est sur la Plaza de Oriente, en face du palais. Une grande foule les accompagna jusqu'aux portes de la salle, où le bruit de leur venue avait excité une grande curiosité. En traversant les couloirs et le foyer, le roi et la reine furent acclamés, et, quand ils parurent dans leur loge, toute la salle se leva. Des loges, des fauteuils d'orchestre, et même du paradis, partit l'ovation la plus chaleureuse qu'ils aient reçue depuis leur mariage. La jeune reine, visiblement émue et gracieuse, en dépit de son visage pâle et fatigué, répondit par plusieurs saluts aux nombreuses marques de sympathie que lui prodiguaient tous les royalistes de la haute société madrilène. Au sortir de l'Opéra, les mêmes manifestations se répétèrent, et, toute la nuit, Madrid présentait une espèce d'animation inusitée. Dans les cafés, dans les cercles, dans les rues même et dans les théâtres, on ne parlait que du régicide.

Pendant ce temps-là le ministre de la gouvernation, vaste édifice en briques rouges et en pierre sur la Puerta del Sol, n'était pas le point le moins intéressant à étudier. Dans ses escaliers et dans ses couloirs il y avait un flot constamment renouvelé d'hommes politiques, de députés, de généraux, de journalistes allant chercher les derniers détails de l'attentat.

Dans le cabinet du ministre étaient les premières autorités de la capitale. Dans le cabinet du sous-secrétaire, M. Vilalba, il y avait une foule de députés. A deux pas du cabinet de M. Vilalba, était un couloir hérissé de sergents de ville, l'épée et le revolver au côté, et de loin en loin des groupes de vigiles connus causant à voix basse et montrant du doigt un poste gardé par deux grands gardes. Par cette porte étroite-bailloie on apercevait sur un canapé, assis avec une indifférence complète sur son visage hébété, les bras pendants et les mains liées, avec sa casquette sur les genoux, le régicide Francisco Otero Gonzalez.

Misère navrante.

Un de nos confrères publie le fait suivant:

La mère est grande dans certains quartiers à Québec. Elle est terrible, et malheureusement grand nombre de ceux qui peuvent la soulager, ne la connaissent pas, ne cherchent pas à la connaître, et oublient même les occasions qu'ils auraient de la soulager.

Si tous les cas de détresse et de souffrance par la misère étaient connus, par la voie des journaux, nous ne doutons pas du bon cœur de la majorité des gens de moyens, il y aurait une levée générale pour secourir les malheureux, les pauvres honteux surtout; ce serait une course à la charité.

Les gens, vieux et jeunes, hommes, femmes et enfants qui se passent de manger toute une journée ne sont pas rares.

Mais la pauvre femme qui, l'autre jour, en est venue à l'extrême que nous allons faire connaître, pour faire manger ses enfants, a dû se passer de manger, ainsi que les petits, pendant plus d'une journée.

Quelqu'un entra chez elle par affaire; la maison, malgré sa nudité, était propre; les enfants paraissaient aimables, chétifs; quant à la femme, c'était l'ombre d'elle-même. En causant, on parla de la misère fort grande dans le moment.

—Oui, dit la pauvre femme, nous en souffrons bien, et nous ne mangeons pas souvent.

—Mais cependant, hasardait le visiteur, qui humait l'odeur d'un certain rôt non loin de là; il me semble que vous avez là de quoi vous faire oublier vos jours forcés.

—C'est vrai, répondit tristement la femme, mais savez-vous ce que c'est?

—Un morceau de bouff, parbleu!

—Vous n'y êtes pas. Quand j'ai vu que nous n'avions rien à manger depuis plusieurs jours, je me suis décidée à tuer un chat; c'est lui qui rôtit, c'est pour les enfants, et pour moi s'il en reste.

Comment trouver des misères pour les soulagés ? Il est certain que cette pauvre femme ne se décidera pas encore à augmenter le nombre des mendicants qui encombrant les rues. Combien d'autres comme elle !

Nos institutions de charité, la Société Saint-Vincent de Paul, font tout possible pour les pauvres, mais dans un temps pareil elles ne peuvent suffire aux demandes. Dans les grandes villes, il y a des établissements où l'on sert aux pauvres un feu de paille, une soupe, un morceau de pain et un morceau de bœuf, moyennant une somme variant de deux à six sous.

Dans tous les cas, il y a une chose bien certaine, c'est que si l'on veut éviter de plus grands malheurs, il faut que la charité publique double et triple ses efforts.

Avis au commerce Français

Nous prévenons les commerçants Français qu'ils aient à s'adresser pour tout ce qui concerne la publicité à notre agent français, M. H. Mahler, à Paris, 16 Rue de la Grange Batilhon, sur aucune annonce française ne saurait être acceptée par nous en dehors de notre agent.

AVIS IMPORTANT

Avec le présent No., nous continuons l'envoi des comptes d'abonnement. Nous n'avons aucun doute que, cette fois-ci, chacun s'empressera de régler ce léger compte; c'est bien peu pour un chacun, mais pour nous, tous ces montants réunis forment une somme assez ronde. Il nous a fallu faire de grands sacrifices pour soutenir notre journal; nous comptons maintenant sur la bonne volonté de nos abonnés. Ceux d'entre eux qui ne doivent pas venir à Sorel prochainement, peuvent nous envoyer le montant de leur abonnement dans des lettres émigrées; ces lettres seront à nos risques et périls.

Quant à nos abonnés de la ville de Sorel, nous ne les oublions pas; notre collecteur passera à domicile demain (mercredi). Qu'on veuille bien s'en souvenir et puisse-t-il trouver toutes les bourses ouvertes.

LE SORELLOIS

MARDI, 27 JANVIER 1880.

Le pont du Coteau Landing.

Les journaux rapportent les paroles suivantes comme partie du discours prononcé par l'Honorable Procureur-Général Loranger au dîner donné en l'honneur du Premier-Ministre de la Province :

"J'ai parlé des chemins de fer! On ne permettra sans doute, M. le Président et Messieurs, de faire allusion à un sujet qui n'est pas sans avoir causé de l'anxiété et de l'inquiétude dans notre population. Je veux parler de la construction du pont du Coteau Landing.

Dans sa politique générale, le gouvernement fédéral doit une égale protection à toutes les provinces et ne peut pas oublier les sacrifices qu'elles ont pu s'imposer dans l'intérêt public; sacrifices qui en autant que la construction de notre chemin de fer du Nord y est concerné ne sont pas inspirés par un désir de promouvoir seulement des intérêts locaux. En construisant ce chemin de fer, la Province savait qu'il se reliait au Pacifique et servirait les intérêts de la Confédération; elle s'est imposé tout le fardeau pour la construction du chemin sans aide aucune de la Confédération qui, cependant, va en profiter. N'y a-t-il pas lieu d'espérer que la Confédération ne fera rien pour rendre inutile ou diminuer l'importance de ce chemin? Cependant, si un pont était construit pour relier les deux rives du St. Laurent au Coteau Landing, nul n'ignore que l'on détournerait au profit de nos voisins le commerce de l'Ouest, et que l'on nous priverait ainsi des ressources sur lesquelles nous comptons pour la limitation de cette ligne, et que l'on nous enlèverait les espérances sans lesquelles la Province ne se serait jamais engagée dans cette entreprise immense.

Le gouvernement provincial du jour a eu devoir soumettre au pied de tous des représentations à cet égard; et en cela, il a été l'interprète de toute la Province. Nous avons vu, avec une extrême satisfaction, les deux partis s'entendre pour protester contre cette menace et l'on n'aurait trop insisté pour faire échouer ce projet.

Il ne faut pas oublier que non seulement la Province s'est endettée par la construction du chemin de fer du Nord, en vue du commerce de l'Ouest et de la construction du Paci-

fique, mais aussi, elle a porté sa part du fardeau dans les cinquante millions de piastres qui ont été dépensés pour améliorer les voies de communication sur notre fleuve. Assurément, lorsqu'on l'un, comme sous la Confédération, les gouvernements qui se sont succédés les uns aux autres ont dépensés ces sommes fabuleuses pour la construction des canaux, le creusement des rivières et des lacs, avec l'espoir d'amener par notre beau fleuve le commerce du Far-West, ce n'était pas avec l'intention d'arrêter ce commerce au milieu de sa course sur notre sol, pour l'expédier dans les ports étrangers. Espérons que ce projet sera abandonné. A tout événement, nous devons faire tout en notre pouvoir pour le déconcerter et pour cela ne cessons pas nos démarches.

Sans nous prononcer sur ce projet que nous ne connaissons pas suffisamment, on nous permettra de mettre devant le public les faits tels qu'ils sont et de constater quelle est l'action du gouvernement fédéral à ce sujet après la législation qui a eu lieu.

Par le chapitre 83 des Statuts du Canada de 1872 intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie de chemin de fer et de Pont du Coteau et de la ligne provinciale," il est décidé à la clause 3 ce qui suit :

"La compagnie et ses agents et employés pourront tracer, construire et terminer un chemin de fer, à simple ou double voie, de telle largeur ou largeur que la compagnie jugera à propos, à partir de la ligne du Grand Tronc de chemin de fer, à ou près du Coteau Landing jusqu'au bord du fleuve St. Laurent, traversant le dit fleuve au moyen d'un pont de chemin de fer construit sur les îles y situées, jusqu'à quelque point dans le Comté de Beauharnois, et là, dans une ligne aussi directe que possible, à travers les Comtés de Beauharnois, Chateauguay, Huntingdon ou Napierville, jusqu'à quelque point ou points sur la frontière nord de l'Etat de New-York dans les Etats-Unis, ou dans la ville de St. Jean."

Par le chapitre 57 des Statuts du Canada 1879, 42 Victoria, intitulé : "Acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie du chemin de fer et de Pont du Coteau et de la ligne provinciale et de la compagnie du chemin de fer de jonction entre Montréal et la Cité d'Ottawa et les actes qui les amendent et pour fusionner les dites compagnies," il est décrété ce qui suit en la 4e section :

"La dite compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien aura les pouvoirs conférés à la Compagnie de chemin de fer et de pont du Coteau et de la ligne provinciale par l'acte trentecinq Victoria, chapitre quatre vingt trois quant à la construction d'un pont ou de ponts sur le fleuve Saint Laurent et le Canal Beauharnois; pourvu cependant, qu'aucun pont ne puisse être construit sur le chenal navigable du dit fleuve St. Laurent, avant que le Gouverneur en conseil, à la suite d'un examen approfondi de la question, ne soit convaincu qu'il n'existe aucune objection sérieuse à la construction d'un pont ou de ponts sur le dit chenal navigable au point ou lieu mentionné dans le dit acte trentecinq Victoria, chapitre quatre-vingt-trois; et après que le Gouverneur en conseil se sera ainsi convaincu, et qu'une proclamation à cet effet aura été publiée dans la Gazette du Canada, la dite Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien aura le pouvoir de construire un ou des ponts sur le dit chenal navigable, de telle manière, à telle élévation et d'après tels plans qui seront approuvés par le Gouverneur en Conseil.

Comme on le voit la compagnie telle qu'organisée maintenant à le droit de construire un pont sur le fleuve St. Laurent, et sur les îles y situées à ou auprès du Coteau Landing jusqu'à quelque point dans le Comté de Beauharnois, et la seule faculté qui est laissée au Gouverneur en Conseil, c'est d'ordonner au gouvernement, c'est d'examiner la question pour voir s'il n'existe aucune objection sérieuse à la construction d'un pont ou des ponts sur le chenal navigable au point ou lieu mentionné dans le dit acte, 35 Victoria, chapitre 83.

Du moment que le gouvernement s'engage à construire le chemin de fer, il nous paraît évident qu'il ne peut pas refuser l'autorisation que la loi lui fait l'obligation de donner.

ÇA ET LÀ.

M. M. Mathieu, M. P. P., a accepté de nouveau la candidature à la Mairie de Sorel. Comme on le verra plus loin, une requête, signée par au delà de 350 électeurs, lui a été présentée hier soir. Nous voyons avec plaisir qu'un nombre de libéraux ont signé cette requête et cette unanimité fait le plus grand honneur et à M. Mathieu et aux citoyens de notre ville. Nous ne pouvons aussi que nous réjouir de l'état prospère de nos finances. Sorel est une des villes de cette province qui font hon-

neur à leurs obligations et dès aujourd'hui nous pouvons prédire le jour où nous serons complètement libres de toutes dettes. Cela est dû à la sage administration qui a présidé nos affaires municipales depuis quelques années et les contribuables de cette ville prouvent, en réalisant M. Mathieu par acclamation, qu'ils savent dignement reconnaître les services de l'homme qui se dévoue pour eux depuis longtemps. C'est une réponse victorieuse à l'accusation d'ingratitude qui nous a été lancée dernièrement à la figure par des individus que la ville a fait vivre du temps qu'ils vivaient au milieu de nous et qui, maintenant qu'ils sont à l'étranger, croient qu'ils peuvent prendre des airs d'importance qui sont par trop risibles. L'élection aura lieu demain matin. M. le Maire et les conseillers sortant de charge seront, croyons-nous, réélus par acclamation.

Demain soir, il y aura, à 7 1/2 heures et au lieu ordinaire, séance du Club Cartier. Tous les membres sont spécialement invités à y assister. M. Mathieu, M. P. P., M. D. Z. Gauthier, les membres honoraires seront présents. Nous espérons qu'il y aura foule; on doit se rappeler que les membres seuls sont admis; les étrangers doivent obtenir une permission de M. le président, C. Harpin, ou de quelqu'un des membres du comité. La séance sera intéressante à plus d'un titre, vu que des sujets de la plus haute importance doivent y être discutés. Que pas un ne manque à l'appel.

REQUETE

MICHEL MATHIEU Ecr., MAIRE DE LA VILLE DE SOREL.

Monsieur.

Dans quelques jours, votre terme d'office comme Maire de cette ville doit expirer.

Reconnaissant les services que vous avez rendus à cette Ville depuis 1876, époque à laquelle vous avez été élu pour la première fois, nous venons vous prier d'accepter la candidature à la Mairie une cinquième fois.

Les travaux publics qui ont commencé sous votre administration et les grandes améliorations qui restent à faire, exigent votre présence à la tête de notre Conseil-de-Ville.

Si vous consentez à vous laisser porter de nouveau candidat, nous travaillerons de toutes nos forces à assurer le succès de votre élection s'il y a lutte.

Nous espérons, Monsieur, que vous accueillerez favorablement cette requête des contribuables de Sorel, qui ne cessent de prier.

Sorel, 26 janvier 1880.

- D McCarthy, Prosper Dubois, J McCarthy, Edouard Lusier, James Morgan, Pierre Martin, Robert H Kittson, Henri Gaudette, G H Beaulieu, Zéphirin Paradis, Ed Braulley, Thomas Duplessis, John Mullen, J O Duplessis, Wm McCallian, F X Paradis, A F Goodlack, H Mountain, J H Hunter, Augustin Garsneau, A Martin, Gustave Hardy, Alex Chapman, Narcisse Rajotte, John Gilbertson, Charon & frère, David Dunbar, Maxime Dubé, James Fish, J J Bruneau, Thos Tobin, J B Pontbriand, W Woolley, L P P Cardin, John Gibbons, J B Lavallée, M W Foy, John Cosky, J R Desrosiers, Francis Denis, Robert Wilkey, Edouard Briand, William McPhel, A B Thibault, A Stephen, Lévi Laddébanche, T Hobrough, Dan Mandeville, G W Penborn, H Piché, James McQuinn, A Trompe, Adolphe Bruceau, G Gouin, Victor Naule, Joseph Mathieu, Victor Leclaire, Tréfilé Guibault, Pierre Cartier, Aug Charbonneau, J O Godin, G A Pontbriand, Pierre Cournoyer, Nazaire Fleury, T Langlois, J E Johnston M D, Pierre Gadois, Wm Lunan & Sou, Nazaire Provost, Edward Morgan, Pierre Grignon, C B Radenhurst, Alex Gauthier, David Finlay, J B Cournoyer, A Johnston, Léon Mayé, I Sylvestre M D, Louis Gauthier, P T Cantara, Cléophas Girard, Peter Dunn, Joseph Lord, R A Hart, Pierre Hurteau, J H Wright, Aug Lavallée, Alex Wright, Paul Landry, H Levi, Ls Gouin, D Levi, Napoléon Latour, R Levi, Antoine Hauel, C L Friedman, Olivier Morin, G Vilemaire, Frs Lagassé, Frédéric Nois, Frs Pouliotte, Joseph Lafrenière, George Duap, C O Paradis, Pierre Magnan, G Ménard, J B Peltier, L Martin, Gilbert Magnan, A Gorie, Horad Lavigne, Ls Morasse, Ant Lavigne, Isac Clairmont, Laurent Lagassé, S Patenaude, Moise Franouard, P Leclere, Pierre Harpin, L Labossière, Toussaint Benoit, Louis Payette, William Dumas, Antoine Tisdelle, Michel St Michel, Joseph Villardé, Chs Elemburg, Louis Lacombe,

- Pierre Blette, Olivier Rajotte, Cyrille Blette, Paul Latraverse, François Blette, Marcel Leclair, Aristide Goulet, N Langlade, Pierre Dufault, Charles Matte, Marcel Proulx, Joseph Basinet, Joseph Parant, Aug Latour, Joseph Parant, Marcel Leclair, David Bourret, Michel Quéry, Félix Langlade, F X Pagé, François Germain, Tréfilé Matton, Joseph Peltier, François Monette, Johnny Matte, Louis Lamoureux, Don Dulong, Charles Vilemaire, Adolphe Deguise, N F Patenaude, Pierre Béland, Dr De Creitz, Napoléon Allard, Louis Leclereq, J B O Gendron, C Harpin, Léon Lavallée, Aimé Roy, Elie Sénécal, Ernest Porreault, R Latraverse, C Mongeon, L O Boucher, E Héroux, Em Crépeau, Pierre Lizotte, J Chapdelaine, Goffroy Roy, E Laforce, J B Roy, H A Piché, Adolphe Plouf, Arthur Paradis, Edouard Coté, J B A Darche, Joseph Mongeon, Edmond Pepin, Louis Pepin, Abraham Trudelle, François Girard, J B Allard [fils], Edouard Brunette, F Lapointe, Claude Rajotte, Zotique Trudel, Nar Carpentier, Arthur Parent, Francis Polet, Auguste Rousseau, F Smith, N Bergeron, R S Hayden, Auguste Rousseau, Eugène Bourdelaie, J B Magnan, G Codère, G Bourdelaie, Pierre Théroux, Edouard Courchène, L P Bullefeuille, L Leduc, J B Archambeault, J B Archambeault, A Gagnon, W H Chapdelaine, Hyp Gendron, Chs Gendron, Isac Beaudry, George Gendron, Alexis Benoit, C Clément, père, Goffroy Lizotte, J Moor, Jos Goulet, Zéphirin Olivier, Xavier Mathieu, M Merry, T M Mathieu, Joseph Bussière, F X Béfort, Joseph Picard, A Trompe, Louis Allard, Joseph Leveillé, Frs Lanoux, Felix Salois, Henri Guyotte, Alfred Trompe, Joseph Denis, George Niquette, Johnny Martel, A Thibodeau, Joseph Dufresne, Jos Guibault, E Mathieu, Wm Matte, Wm Boivin, Pierre Rajotte, Jos Boivin, Louis Tellier, Olivier Raymond, Robt Fortin, Wilbrod Rochette, J Armstrong, Jérémie Goyette, Arthur Gervais, Pierre Goyette, John Baxter, Albert Labelle, Edward Baxter, Charles Ritcher, Daniel McKewen, Casimir Lemay, N F McGue, E Houde, Thos Nettleton, F X Tréteau, George Aird, C J C Wurtele, J B Tessier [père], Henry J Hart, J B Tessier [fils], Wm Hill Carter, Pierre Tessier, R Jenkinson, Edmond Tessier, M Chamberland, A Elliot, Louis Mathieu, J A Chenevert, Frs Péron, J W Cosky, J B Lavallée, J Comett, Pierre Dupond, Louis Trempe, Olivier Paul, Edward O Heir, Jean Chartré, P R Chevalier, Chs Chénevert, Et autres.

M. Mathieu, visiblement ému par cette marque non équivoque de sympathie et de confiance, répondit avec bonheur à cette requête et annonça à ses nombreux amis assemblés qu'il acceptait de nouveau la candidature à la Mairie.

LABORATOIRE CHIMIQUE

130 Rue Union, St. Jean, N. B. Wm. LUNAN & FILS Fabricants de la Poudre à Pâte "Princesse." Sorel, P. Q.

Messieurs, La présente certifie que j'ai examiné un échantillon de la poudre à pâte "Princesse," achetée chez un épicer de cette ville. Je la trouve absolument pure, et entièrement libre d'Alun, de chaux, de terre, de fer, de fleur, de farine, d'empois, ou de toute autre substance injurieuse ou étrangère.

La poudre à pâte "Princesse" ne contient que les ingrédients essentiels à un article pur et de première qualité.

Votre etc Wm F. BEST Analyste chimique. 24 Oct. 1879.—ua.

Demandez à votre épicer la poudre à pâte "Original" en paquets, ou la poudre à pâte "Princesse" en boîtes de ferblanc, fabriquées par Wm. Lunan et fils, Sorel. Insistez pour vous les procurer, ce sont les meilleures poudres du monde, approuvées par les premiers chimistes du Dominion et patronnées par Son Altesse Royale la Princesse Louise et le Comte de Dufferin. En vente chez les meilleurs épiciers. 24 Oct. 1879.—ua.

ECHOS DE PARTOUT.

C'est le 3 février prochain que les citoyens de Sherbrooke donneront un dîner à l'Hon M. Chapleau et à son gouvernement.

M. Price.—La santé de M. Price, M. P. P., redevient meilleure et il n'a pas l'intention d'abandonner son siège à la chambre d'Assemblée.

Entreue.—M. J. C. Coursol, M. P., a eu une entrevue à Québec avec le Procureur-Général l'Hon. M. Loranger à propos de certaines réformes suggérées dans la procédure criminelle. Il est actuellement à préparer un bill qu'il présentera à la prochaine session, pour l'abolition du grand jury.—Minerco.

—Les dimensions du nouvel évêché, en construction aux Trois-Rivières, sont, en longueur, 100 pieds, profondeur, 60 pieds, et hauteur, 56 pi-ds. Le front, avec un corps avancé au centre, a quatre rangées de fenêtres; toit français, trois tourelles au sommet, avec plateforme entourée d'une palissade. L'emplacement a été fort bien choisi.

Un nouveau journal conservateur paraît depuis quelques jours à Montréal sous le titre : l'Écho du Peuple. M. J. F. Morrisette en est le rédacteur. Il dit qu'il a été atrocité libérale, mais qu'il s'est aperçu que les principes conservateurs pouvaient seuls assurer le bien-être du pays. Nous lui souhaitons la bienvenue dans nos rangs.

LE MEURTRE SUR LA GATINEAU.—Une personne qui arrive du théâtre du meurtre, rapporte les faits suivants. La veille du meurtre, dans la soirée, deux sauvages se rendirent au camp de Hennessy et Brisbois pour y acheter quelques effets. Hennessy vendit presque tout et Brisbois réclama. Ils s'en suivit une altercation. Brisbois renvoya les sauvages. Mais le lendemain, il alla les trouver au camp où ils avaient couché et leur offrit, en vente, les vêtements que la victime portait la veille. Les sauvages refusèrent. Brisbois leur dit que Hennessy était mort pendant la nuit et les pria de l'enterrer. Il partit ensuite et on ne l'a pas revu. Les sauvages se rendirent, dans la matinée, au camp de Brisbois et y trouvèrent le cadavre mutilé de Hennessy, étendu sur son lit de camp et tout ensanglanté. Ils craignent d'y toucher et attendent que les autorités agissent. Ce cadavre pré-

ECHOS DE SOREL.

N'oubliez pas le grand concert sera qui a lieu ce soir. Portes ouvertes à 7 hrs; le concert commença à 8 hs. précises.

M. Mousseau, M. P., était en cette ville hier. Il est reparti dans l'après-midi par le Chemin de fer du Nord.

Club Carrier.—Que l'on n'oublie pas qu'il y aura demain soir séance de ce club, au lieu ordinaire de réunion. M. Mathieu M. P. P. sera présent.

Cour criminelle.—Le terme criminel pour le présent mois a été clos samedi

dernier par Son Honneur le juge Gill. Il n'y a eu que deux procès entendus, et les accusés ont été honorablement acquittés. Cela fait le plus grand honneur à la moralité du district de Richelieu.

MARIE-JEANNE...OU LA FEMME DU PEUPLE, tel est le titre du drame émouvant que les anciens Amateurs doivent représenter sur la scène lundi soir. Cette soirée dramatique est donnée dans le but le plus louable : celui de venir en aide à notre collège. Comme on le sait, cette institution est livrée à ses propres ressources, et c'est faire acte de charité et de patriotisme que de lui venir en aide. Outre le but, le drame est palpitant d'intérêt de la première à la dernière scène. Cette pièce a obtenu le plus grand succès lorsqu'elle fut jouée à Paris pour la première fois. Nous ne l'avons jamais vue, mais les revues étrangères en font les plus grands éloges. En second lieu, la troupe d'amateurs, qui se sont chargés de représenter MARIE-JEANNE, sont presque tous de vieux favoris du public. Nous ne les connaissons pas tous, mais nous nous permettons de citer le nom de Mr. Dorion, notre comique inimitable, Madame E. Beauchemin, notre grande tragique, etc. etc. En voilà assez, croyons-nous, pour que le public se porte en foule au théâtre lundi prochain.

LABORATOIRE CHIMIQUE 130 Rue Union, St. Jean, N. B. Wm. LUNAN & FILS Fabricants de la Poudre à Pâte "Princesse." Sorel, P. Q.

Messieurs, La présente certifie que j'ai examiné un échantillon de la poudre à pâte "Princesse," achetée chez un épicer de cette ville. Je la trouve absolument pure, et entièrement libre d'Alun, de chaux, de terre, de fer, de fleur, de farine, d'empois, ou de toute autre substance injurieuse ou étrangère.

La poudre à pâte "Princesse" ne contient que les ingrédients essentiels à un article pur et de première qualité.

Votre etc Wm F. BEST Analyste chimique. 24 Oct. 1879.—ua.

Demandez à votre épicer la poudre à pâte "Original" en paquets, ou la poudre à pâte "Princesse" en boîtes de ferblanc, fabriquées par Wm. Lunan et fils, Sorel. Insistez pour vous les procurer, ce sont les meilleures poudres du monde, approuvées par les premiers chimistes du Dominion et patronnées par Son Altesse Royale la Princesse Louise et le Comte de Dufferin. En vente chez les meilleurs épiciers. 24 Oct. 1879.—ua.

ECHOS DE PARTOUT.

C'est le 3 février prochain que les citoyens de Sherbrooke donneront un dîner à l'Hon M. Chapleau et à son gouvernement.

M. Price.—La santé de M. Price, M. P. P., redevient meilleure et il n'a pas l'intention d'abandonner son siège à la chambre d'Assemblée.

Entreue.—M. J. C. Coursol, M. P., a eu une entrevue à Québec avec le Procureur-Général l'Hon. M. Loranger à propos de certaines réformes suggérées dans la procédure criminelle. Il est actuellement à préparer un bill qu'il présentera à la prochaine session, pour l'abolition du grand jury.—Minerco.

—Les dimensions du nouvel évêché, en construction aux Trois-Rivières, sont, en longueur, 100 pieds, profondeur, 60 pieds, et hauteur, 56 pi-ds. Le front, avec un corps avancé au centre, a quatre rangées de fenêtres; toit français, trois tourelles au sommet, avec plateforme entourée d'une palissade. L'emplacement a été fort bien choisi.

Un nouveau journal conservateur paraît depuis quelques jours à Montréal sous le titre : l'Écho du Peuple. M. J. F. Morrisette en est le rédacteur. Il dit qu'il a été atrocité libérale, mais qu'il s'est aperçu que les principes conservateurs pouvaient seuls assurer le bien-être du pays. Nous lui souhaitons la bienvenue dans nos rangs.

LE MEURTRE SUR LA GATINEAU.—Une personne qui arrive du théâtre du meurtre, rapporte les faits suivants. La veille du meurtre, dans la soirée, deux sauvages se rendirent au camp de Hennessy et Brisbois pour y acheter quelques effets. Hennessy vendit presque tout et Brisbois réclama. Ils s'en suivit une altercation. Brisbois renvoya les sauvages. Mais le lendemain, il alla les trouver au camp où ils avaient couché et leur offrit, en vente, les vêtements que la victime portait la veille. Les sauvages refusèrent. Brisbois leur dit que Hennessy était mort pendant la nuit et les pria de l'enterrer. Il partit ensuite et on ne l'a pas revu. Les sauvages se rendirent, dans la matinée, au camp de Brisbois et y trouvèrent le cadavre mutilé de Hennessy, étendu sur son lit de camp et tout ensanglanté. Ils craignent d'y toucher et attendent que les autorités agissent. Ce cadavre pré-

senté un aspect horrible, un amas de chair et de sang gelés. A coup sûr, les autorités d'Aymer vont agir.

On lit dans Le Quotidien de Lévis : "L'enthousiasme qui n'a cessé de régner dans l'assemblée publique au sujet de la grande fête nationale nous fait augurer le succès dans la part que notre ville sera appelée à prendre dans cette grande démonstration. Parmi les personnes qui devront figurer dans les rangs de la procession nous ne croyons pas qu'il ait été assigné une place spéciale à nos vétérans de 1812, il nous semble que la présence de ces vieux miliciens viendra chauffer encore d'avantage, si c'est possible, le patriotisme dans ces beaux jours.

"Que chacun soumette son idée, fasse un effort; le comité fera son choix des meilleurs, les groupera et on fer; un faisceau qui devra éterniser le souvenir de cette fête."

Le comité chargé d'organiser le congrès catholique qui doit avoir lieu à Québec, le 24 juin prochain, a choisi ses officiers. Le président d'honneur est Mgr. l'archevêque, les vice-présidents d'honneur sont M. le curé de N. D. de Québec et M. le curé de Saint-Roch. Le président actif est M. le juge Routhier et les vice-présidents sont M. le chevalier Vincelle et l'honorable M. Quimet. Il a été décidé d'inviter M. le comte de Mun, M. Lucien Brun, M. Claudio Jeannot et M. de Menne, ainsi que des représentants de l'Université, du Monde et de l'Union de Paris, et du Courrier de Bruxelles.

FAITS DIVERS.

EMPLATRE DE MOUTARDE.—Combien y a-t-il de personnes qui savent réellement faire une emplatre de moutarde? Pas une sur cent, peut être, et pourtant on se sert des emplatres de moutarde dans toutes les familles et les médecins en prescrivent fréquemment l'application. La manière ordinaire est de délayer la moutarde avec de l'eau en la tempérant avec un peu de farine. Une emplatre comme celle-là est tout simplement abominable. Avant qu'elle ait opéré la moitié du bien qu'on en attend elle commence à faire des ampoules, et elle se laisse finalement, avec une plaie douloureuse, enflammée, produisant bien moins d'effet qu'on ne lui en demandait. Une emplatre de moutarde ne doit jamais faire d'ampoule. Si on veut faire des ampoules, il y a d'autres emplatres beaucoup meilleures que celles de moutarde. Donc, ne prenez pas d'eau, mais délayez votre moutarde avec du blanc d'œuf et vous aurez une emplatre qui tirera mais ne produira pas d'ampoule sur la peau d'un enfant, quelque longtemps qu'on la laisse sur la partie.

NAISSANCE.

JACQUES.—En cette ville, le 26 courant, la dame de M. Dambourgens Jacques, relictur, une fille.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, District de Richelieu.

COUR SUPÉRIEURE.

(Durant la Vacance.)

Le vingt-troisième jour de janvier mil huit cent quatre-vingt. No. 2423.

MICHEL MATHIEU, Écuyer, avocat, et membre de l'Assemblée Législative de la province de Québec, et Amédée Gagnon, Écuyer, avocat, tous deux de la ville de Sorel, ayant exercé leur profession en société en la dite ville de Sorel, dans le district de Richelieu, sous le nom de "Mathieu & Gagnon."

Demandeurs,

THÉOPHILE LAMBERT, ci-devant cultivateur de la paroisse de St. David, dans le District de Richelieu et maintenant journaliste de Washington, dans l'Etat de Rhode-Island, des Etats-Unis d'Amérique.

Défendeur.

IL EST ORDONNÉ sur motion de M. Mathieu, Écuyer, Avocat des Défendeurs en autant qu'il s'agit du retour de L. Joseph Vignat, Justicier de la Cour Supérieure pour la Province de Québec, exécuté dans le District de Richelieu écrit sur le livre de Sommation en cause en cette cause, que le Défendeur a une son domicile en cette Province et ne peut être trouvé dans ce District de Richelieu, que le dit Défendeur, soit par un avertissement à être deux fois inséré en langue anglaise dans le journal Le Sorellois, publié en la Ville de Sorel, appelé Le Sorel, et deux fois en langue française dans le journal Le Sorellois, publié en la ville de Sorel, appelé Le Sorellois, notifié de comparaitre devant cette Cour et la de répondre à la demande de dit Défendeur sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement, et sur défaut du dit Défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis au dit Demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

[Certifié] AL. D. DEGRANDPRÉ, Dép. P. C. S. Sorel, 27 Janv. 1880.—21.

AVIS PUBLIC.

Il est défendu à qui que ce soit, de déposer des vidages, de cour, neige, cendres ou autres matières, sur la glace du Richelieu, sous la ville de Sorel.

Par ordre, P. BELLEFEUILLE, Maître-du-Port. Sorel, 26 Janv. 1880.—11.

GRAND Concert Sacré

L'EGLISE PAROISSIALE, SOREL, Mardi, le 27 Janvier 1880. A 8 H. P. M.

PROGRAMME

1re Partie.

Ouverture.—LA BONNE NOUVELLE. J. Emerle. Fanfare de Sorel.

Benedicta.—Solo et Chœur.—Lambilliotte. Dr. Latraverse, soliste avec obligato de Cornet et Violon.

L'atelier du sculpteur, (tableau.)

VALSE.—Troop.—T. H. Rollinson. Fanfare.

L'ANNONCIATION, (tableau.)

ME ARIM.—Solo.—Cherubini.

Dlle A. Charbonneau, soliste avec obligato de Flute et Violon.

LA CRECHE, (tableau.)

GLORIA.—Grand Chœur.—Farnier. Mme J. Labelle, MM. G. Query, J. Lafrenière et A. Roy, solistes.

2me Partie.

MONTRIEU.—Pas Redoublé.—E. Marie. Fanfare.

LE MARTYRE DE STE AGNES, (tableau.)

LA CHARITE.—Solo et Chœur.—Rossini. Dlle F. Brancout et M. Cartier, Solistes.

Regina Angelorum, (tableau.)

O SALUTARIS.—Trio.—Goussier. G. Query, D. Matte et A. Lefebvre.

AIR VARIE.—VIOLON.—Pacini. A. Courcheux.

Agar dans le Desert, (tableau.)

AVE VERUM.—Quatuor.—Rossini. Dlle M. Cartier, MM. E. Fréchette, A. Bélisle et J. Houle.

REGINA VIRGINUM, (tableau.)

MAGNIFICAT.—Grand Chœur.—Mozart.

MARCHE TRIOMPHALE. Biegar. Fanfare.

Frère Bardonian..... Direct.-ur. Mr. L. O. Gariépy..... Organiste.

" U. Barthe..... Flute.

" H. Chapdelaine..... Baryton.

" N. Latraverse..... Cornet.

" A. Courcheux..... Violon.

GRANDE

Representation Dramatique.

A SOREL

Lundi, le 2 Fevrier 1880.

AU PROFIT DU COLLEGE DE SOREL

Les anciens amateurs de Sorel donneront pour la première fois en Canada le magnifique Drame en 5 actes et 6 tableaux de

MARIE-JEANNE !!!

ou

La femme du Peuple !!!

PERSONNAGES DU DRAME :

BERTRAND, Charpentier..... Remy, même profession..... THEOBALD DE BUSSIÈRE..... APOLLON..... LE DOCTEUR..... GUILLAUME..... BERLINGUET { paysans. GROSMENU {

JEAN..... MARIE JEANNE..... SOPHIE, Comtesse de Bussière..... CATHERINE, grand mère de Marie-Jeanne,

MARGUERITE, amie de Marie Jeanne, CHARLOTTE, Camériste de Sophie..... Paysans, invités et Dames &c., &c. comprenant en tout un personnel de trente acteurs.

Les décors seront entièrement nouveaux et expressément faits pour cette pièce.

C'est la première fois que ce grand drame aura été représenté par des amateurs dans ce pays.

La fanfare du collège fournira son concours dans les entr'actes et à part cela, un orchestre exécutera pendant les tableaux.

Admission Premières.....50 cts. Secondes.....25 cts. Portes ouvertes à 7h.

Le lever du Rideau 7 1/2 hs. Sorel, 20 Janvier 1880.—41.

Municipalité du Comte de Berthier.

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné A. Demers, Secrétaire Trésorier du conseil municipal du Comté de Berthier, que les terrains si-dessous mentionnés et décrits seront vendus par encan public,

Au palais de justice, EN LA VILLE DE BERTHIER, dans le dit Comté, lieu ordinaire des assemblées du conseil de municipalité,

LUNDI,

LE PREMIER JOUR DU MOIS DE MARS PROCHAIN,

A dix heures de l'avant-midi,

à défaut du paiement des taxes auxquelles ils sont affectés et des frais encourus, tel que ci-après mentionnés.

Dans la municipalité locale de la paroisse de St Gabriel de Brandon :

1er. Une terre sise et située en la paroisse de St Gabriel de Brandon, dans la concession St David, de forme irrégulière et contenant environ cent vingt arpents en superficie, plus ou moins, et telle que renfermée dans les bornes suivantes, tenant en front au lac Maskinongé, en profondeur aux quarts de lots, d'un côté à Pierre Etu et de l'autre côté à Joseph Lauson, avec une maison et autres bâtisses dessus érigées,—appartenant à Narcisse Gauthier.

Montant dû.....\$5.57.

2e. Une terre sise et située en la paroisse de St Gabriel de Brandon, dans le township de Peterborough, au Sud-Ouest de la rivière Mastigouche de la concession de deux arpents et demi de front sur trente arpents de profondeur, bornée en front par la rivière Mastigouche, en profondeur par des terres non occupées, d'un côté par le terrain de Adolphe Lanoix, et de l'autre côté par le terrain de Pierre St. Jean, &c, avec les bâtisses dessus érigées,—appartenant à Maxime Joly.

Montant dû.....\$1.12.

3e. Une terre sise et située en la paroisse de St Gabriel de Brandon, dans la concession St Charles, de la contenance de deux arpents de front sur 25 arpents de profondeur, bornée en front par les terres de la concession St Amable, en profondeur par les terres du huitième rang Dusabé, d'un côté par la terre de Louis Vadnaïs et de l'autre côté par la terre de Louis Dufresne, avec les bâtisses dessus érigées,—appartenant à Paul Champagne.

Montant dû.....\$2.63.

4e. Une terre sise et située en la paroisse de St Gabriel de Brandon, dans le huitième rang Dusabé, de la contenance de quatre arpents de front sur vingt-cinq arpents de profondeur, bornée en front par la concession St Guillaume, en profondeur par la concession St Charles, d'un côté par Octave Coutu, et de l'autre côté par J. O. Laurandau,—avec les bâtisses dessus érigées,—appartenant à Paul Champagne.

Montant dû.....\$2.04.

Dans la municipalité locale de la paroisse de St. Barthélemy.

1er. Une terre située dans la paroisse de St Barthélemy, dans le neuvième rang de la seigneurie d'York ou Dusabé, contenant deux arpents de front sur trente arpents de profondeur, bornée en front par le chemin de front du dit rang, par derrière par les terres de la paroisse de St. Didace, d'un côté par Ele Lagassé et de l'autre côté par J. B. Dupuis,—appartenant à Joseph Allard, absent.

Montant dû.....\$4.24.

2e. Une terre sise et située dans la paroisse de St Barthélemy, dans le district de Richelieu, dans le huitième rang de la seigneurie d'York ou Dusabé, de la contenance de deux arpents de front, sur trente arpents de profondeur, bornée en front par les terres du septième rang de la dite seigneurie, par derrière par les terres du neuvième rang de la dite seigneurie, d'un côté par Hyacinthe Barrette, et de l'autre côté par Prisque Caron,—appartenant à Louis Blais, absent.

Montant dû.....\$5.11.

3e. Une terre située dans la paroisse de St Barthélemy, dans la septième rang de la Seigneurie d'York ou Dusabé, de la contenance de un demi arpent de front sur trente arpents de profondeur, bornée en front par les terres du sixième rang et par derrière par les terres du huitième rang de la dite Seigneurie, d'un côté par Dame Pachel Galarnau, et de l'autre côté par Norbert Bérard,—appartenant à Félix Jacques, absent.

Montant dû.....\$0.83.

4e. Une terre située dans la dite paroisse de St Barthélemy, dans le huitième rang de la Seigneurie d'York ou Dusabé, de la contenance de un arpent de front sur trente arpents de profondeur, bornée en front par les terres du septième rang, par derrière par les terres du neuvième rang de la dite Seigneurie, d'un côté par Joseph Laliberté et de l'autre côté par Pierre Béland,—appartenant à Pierre Béland.

Montant dû.....\$0.89.

Dans la municipalité locale de la paroisse de l'Isle du Pads.

Un lopin de terre située dans la paroisse de l'Isle du Pads, dans la concession appelé l'Isle du Pads, de la contenance de cinquante perches en superficie, tenant en front au Fleuve St. Laurent, en arrière et des deux côtés à Louis Valois, avec un moulin en pierres dessus érigé,—appartenant à Prosper Savoie.

Montant dû.....\$6.51.

Donné ce septième jour du mois de janvier, mil huit cent quatre-vingt.

A. DEMERS, Secrétaire-Trésorier.

23 Janvier 1880.—21.

Le bon Marché!!

Le public est prié de lire ce qui suit :

Voulez-vous un magnifique jeu de mariage, allez chez J. H. Wright qui les manufacture, et qui les vend au bon marché.

Montre d'or pour Dames de 10.00 en montant Chez J. H. Wright

Montre d'or pour Messieurs, de \$20.00 en montant Chez J. H. Wright

Chaines d'or de tous prix Chez J. H. Wright

Chaines d'argent de tous prix Chez J. H. Wright

Moulin à Coudre de \$10.00 en montant Chez J. H. Wright

Bijouteries de Fantaisies de toutes sortes en vente à moitié prix Chez J. H. Wright

Tout ce qu'il y a en vente au magasin du soussigné, se vendra à moitié prix du 1er Mai, allez chez.

J. H. WRIGHT Sorel

Janvier 1880.—5m

\$17,500.00.

On demande

au public de venir profiter des Avantages Enormes que l'on offre

Il y a longtemps qu'on vous dit que nous vendons à bon marché, eh! bien venez et vous serez satisfaits.

Nous venons de recevoir un lot immense de Marchandises les plus nouvelles.

Ce serait une imprudence d'acheter ailleurs sans avoir auparavant visité nos Marchandises.

Une Réduction de 25 pour cent

Vient d'être faite sur les articles suivants :

Draps épais pour Manteaux, Beavers de première qualité, Tweeds les plus nouveaux, Tricotés tout laine, Flanelles de toutes couleurs, Convertes blanches et grises, Nuages magnifiques, Wineys unis et enroulés, Etouffes à Robes [à moitié prix], Merinos du plus beau noir, Alpacas splendides, Châles grands et petits, Etc. Etc., Etc.

Et toutes ces marchandises sont nouvellement arrivées; mais notre stock est trop considérable il faut vendre à tout prix.

Le meilleur tailleur de la ville est à notre disposition.

Venez de bonne heure pour vous faire servir.

EN FACE DU MARCHE, A L'ENSEIGNE DES GROS CISEAUX.

Des pavillons sont sur le magasin.

Une réduction raisonnable est faite aux marchands de la Campagne.

VEZES SOUS VOIR : VEZES SANS FAITE :

M. Arsenault, Géant.

C. O. Paradis, Propriétaire.

Octobre 1879

H. St. Louis, NOTAIRE,

BUREAU 68 RUE CHARLOTTE, SOREL P. Q.

Sorel, 20 Janv. 1880.—ua.

AVIS AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

N'achetez donc pas vos Marchandises sur simples des Commis Voyageurs, sous le prétexte que vous ménagez les dépenses d'un voyage de ville. Vous pouvez dans un seul achat chez DUPUIS vous-mêmes vos Marchandises et que vous ne serez pas exposés (ce qui arrive souvent) à être trompés par l'apparence des échantillons qui ne peuvent pas permettre de juger de la marchandise comme si elle était en pièce. Nous offrons en Job-lots de ce temps-ci le fonds de banqueroute de

Dupuis Frères, 605, Rue Ste Catherine, Coin de la Rue Amherst, Aux deux Boules Noires, MONTREAL.

VOIR, C'EST CROIRE!

Les certificats suivants attestent quelques-uns des résultats obtenus par l'emploi du

SACHET HOLMAN

C'est un fait reconnu que le Sachet Holman a effectué le plus de guérison. Le Sachet Holman s'est fait les plus sincères amis. Le Sachet Holman a grandi dans l'estime du public plus vite que tous les autres remèdes du monde ensemble. Les Sachets Holman guérissent les plus sévères maladies chroniques de l'estomac, Le Sachet Holman n'est pas une médecine patentée, mais il repose sur un principe scientifique.

À la Compagnie de Sachet Holman. Monsieur—C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai constaté l'extrême efficacité de votre remède pour la dyspepsie. Ma mère, Mme W. A. Murray, 80, 140 Rue Wellington, avait souffert de ce malade par une maladie de six années, n'obtenant que des soulagemens temporaires et de courts accès, par l'usage des remèdes trop souvent pris dans ces cas-là. Après beaucoup d'essais elle consentit à porter un de vos Sachets, et malgré son manque de confiance, elle éprouva beaucoup de soulagement en quelques semaines. Depuis lors elle en porte un second et maintenant elle accorde à vos Sachets la plus entière confiance, vue qu'ils lui ont procuré une guérison qu'elle n'aurait pu espérer par tout autre remède. Elle vous doit la plus profonde reconnaissance, mais même je vous remercie pour cette cure dont je suis si reconnaissant.

Votre bien respectueux, C. STUART MURRAY, M.D. L.R.C.P. &c.

ENDOSSEMENT EXTRAORDINAIRE!

Cher Monsieur.—En réponse à la vôtre quant à mon opinion et mon expérience du SACHET HOLMAN et de ses auxiliaires, je suis heureux de déclarer que malgré que j'ai eu employé sans aucune confiance dans son efficacité comme principe absorbif, pour des attaques de prostration bilieuse, paralysie, partielle et dyspepsie atonique dont j'ai souffert depuis deux ans, je puis déclarer, Dieu merci, qu'il m'a totalement débarrassé de tout symptôme. J'ai essayé chaque système de traitement, Allopathique, Homœopathique et Électrique, Électrique et Bains Turcs pendant deux ans, mais sans effet. Persuadé malgré moi d'essayer le SACHET et l'EMPLATRE, je l'appliquai, et dans deux jours je m'aperçus que la paralysie des nerfs et des muscles était arrêtée, le système nerveux se remit graduellement, et maintenant, il y a six mois que j'en ai fait l'application, je ne ressens aucun symptôme de Débilité nerveuse et de tendance à la dyspepsie. Dans la pratique de ma profession comme médecin, dans la vie privée et avec mes amis personnels, je considère comme un devoir de reconnaissance de conseiller et recommander l'adoption du SACHET HOLMAN, Emplâtre et des Sels d'absorption comme le meilleur, le seul agent efficace et curatif pour chaque maladie originant de l'estomac, la foie, la tête et des grands centres nerveux. Votre, etc., FRED. J. FARBIT, M. D., Ph. D.

Gradué à l'Université de Londres, Angleterre, 1858. Doyen est Régistré au Collège Médical des Spécialités de Boston, Professeur de Jurisprudence Médico-Légale et Lecteur dans les Maladies des Femmes et d'Enfants.

St. Armand, Que., 1er Avril 1879.

Messieurs—C'est avant-midi, j'ai reçu de vous, par Wight & Co., de St. Jean, un Sachet de Holman. En douze heures, il a fait plus pour mon père, qui a été sous les soins du médecin pendant plus de deux ans, que les médecins ont fait pour lui pendant ce temps-là, veuillez m'envoyer un autre ce soir par l'express, e. o. d.

Votre reconnaissant I. G. BURNELL, Agent, C. V. R.

SACHETS POUR ENFANTS \$2.00 SACHETS RÉGULIERS \$2.50 SACHETS SPÉCIAUX \$3.50 EMLATRES pour les corps (chaque) 0.50 cts. chacun. EMLATRES pour les pieds 0.50 cts. la paire. SELS D'ABSORPTION 0.25 cts. le paquet



Compagnie de Sachets Holman pour LE FOIE BUREAUX PRINCIPAUX: 301, Rue Notre-Dame, Montreal. 71, Rue King, Toronto Ouest. 12 Décembre 1879.

Service de navigation à vapeur entre Victoria Colombie Britannique, et San Francisco.

Les soumissions adressées au Directeur-Général des Postes du Canada, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, le MARDI 3 FÉVRIER prochain, pour le transport des mailles de Sa Majesté, trois fois par mois, par steamship de pas moins de dix mille tonneaux, ni de vitesse moindre que dix nœuds à l'heure, entre Victoria, Colombie Britannique, et San Francisco, pour la période de cinq années à partir du 1er août prochain inclusivement.

Les stipulations des contrats proposés peuvent être obtenues aux bureaux de poste de Victoria, C. B. et à Montreal, ainsi qu'aux bureaux de MM. Allan et Frères, à Liverpool, et de l'Agent général du Canada, 31, rue de la Reine Victoria, Cité de Londres.

WILLIAM WHITE, Secrétaire. Département des Postes du Canada, Ottawa, 15 novembre 1879. 581, 19e.

Poissons et Homards frais! Huitres Fraîches!!

Les personnes qui veulent procurer des Huitres fraîches, à un gallon ou en mesure plus petites, n'ont qu'à s'adresser au magasin du soussigné qui en reçoit de Portland tous les jours par les charis du Sud-Est. Il y en a en même temps du Haddock et du Homard frais. On a qu'à laisser son ordre et les articles ci-dessus sont portés à domicile sans charge extra. Les ordres de la campagne seront aussi reçus avec plaisir, et les huitres et le Haddock ou les Homards expédiés par le postillon. Les prix sont les plus bas de la ville.

AU MAGASIN DE H. C. CHARLAND, PRÈS DU MARCHÉ.—Sorel. Sorel, 9 Janv. 1880.—um

Chemin de Fer du Gouvernement.

DIVISION OUEST. CHEMIN DE FER Q. M. O. & O. LA ROUTE LA PLUS COURTE ET LA PLUS DIRECTE POUR OTTAWA.

LE 12 JANVIER, les Trains laisseront la Gare d'Hochelega, comme suit:

A. M. P. M. Trains Express pour Hull, à 9.20 et 4.20 Arrivant à Hull, à 2.00 p. m. et 9.00 Aylmer à 2.35 p. m. et 9.35 A. M. P. M. Trains Express de Aylmer à 8.15 et 3.35 Hull à 9.20 et 4.20 Arrivant à Hochelega à 1.50 p. m. et 8.50 Le train pour St-Jerome à 6.00 p. m. Le train de St-Jerome à 7.00 A. M.

Les trains laisseront la station du Mile-End 10 minutes plus tard. Des Chars-Palais font partie de chaque convoi. Bureau général, 13 Places d'Armes, STARNES, LEVEE & ALDEN. Agents de Billets.

Bureaux—202, Rue St. Jacques et 158, rue Notre-Dame. C. A. SCOTT, Surlintendant, C. A. STARK. Agent général du fret et des Passager 14 Janvier 1879.—ua.

LA CRISE COMMERCIAL
DISPARAIT.

LE COMMERCE REPREND DE
LA VIGUEUR!

Les ouvriers ont de l'ouvrage!

TANT MIEUX

Que chacun profite alors les grands
avantages que le soussigné
offre. Ses marchandises
d'Automne et d'Hiver
sont arrivées.

Venez en foule choisir ce qu'il vous
faut en fait de Marchandises
sèches et vous êtes sûr
de payer

MEILLEUR MARCHÉ

QUE PARTOUT AILLEURS.

Voici la liste d'une partie de ces
effets:

- Nouvelles étoffes à robes,
- Nouvelles serges pour costumes,
- Nouvelles garnitures et franges,
- Velours,
- Merins,
- Draps matelassés,
- Serges,
- Draps de castor et de moscou
- Patrons de veste,
- Nouveaux tricots de laine,
- Gants,
- Charpentes et chales,
- Flanelles de toutes les variétés,
- Toiles de toutes les variétés,
- Cotons de toutes les variétés,
- Couvertures de laine,
- Couvrepiéps
- Tapis de toutes les variétés,
- Toile cirée pour parquets grand as
sortiment,
- Colts, cravates,
- Hardes faites,
- Charpentes pour Messieurs,
- Usters imperméables,
- Pelletteries,
- Soieries,
- Valises grande variété,
- Etoffes à Rideaux,

Les Messieurs qui donne-
ront des ordres pour des ha-
billements seront prompte-
ment servis par notre ancien
tailleur

Rendez-vous en foule
à l'ancien magasin de
Cy. Mongeon,
EN FACE DU MARCHÉ,
SOREL.
Sorel, 1er Novembre 1879.

Pelletterie S



La soussignée a l'honneur d'informer
le public qu'elle vient de recevoir
un magnifique assortiment de pelletteries
de toutes sortes pour l'Automne et
l'Hiver.

Capots en chat sauvage,
Capots Seal-skin,
Capots mouton perse,
Capots en loutre piquée,
faits d'avance ou à ordre.

CASQUES EN PELLETÉ-
RIES DE TOUTES SORTES
FAITS D'APRÈS
LES DERNIÈRES
MODES.

Les dames trouveront aussi tout ce
qu'il leur faut dans ce genre, et les or-
dres pour MANTEAUX, CAS-
QUES, CHAPEAUX, MAN-
CHONS, etc., etc., seront pris
et exécutés dans le plus court dé-
lai.

Les personnes qui ont des pelletteries
en mauvais ordre n'ont qu'à les appor-
ter à la soussignée qui les remettra à
neuf.

N'oubliez pas que tout ce que vous
aurez besoin en fait de garnitures en
pelletteries ou imitation de pelletteries,
vous pourrez vous le procurer à ce
magasin.

Trois modistes sont attachés à cet
établissement pour faire toutes les ou-
vrages ci-dessus.

Mme. Th. Duplessis,
Magasin sur la rue Augusta,
DANS LE BLOC MORASSE,
à quelques pas du bureau de poste,
SOREL.
21 Octobre 1879.

VOITURES D'HIVER.

La soussignée a l'honneur d'informer le public
qu'elle a une quantité de magnifiques voitures d'hiver
dans ses ateliers. Ces voitures sont faites d'après les
derniers patrons. Les matériaux employés pour
leurs confections sont de premières qualités. Il y en
a pour tous les goûts et à la portée de toutes les
bourses.

Ainsi, que toutes les personnes qui auront besoin
d'une voiture élégante, solide et bien finie viennent
faire une visite à l'atelier du soussigné et ils pen-
sont être sûrs d'avoir ce qu'il leur faut à meilleur
marché que partout ailleurs.

Le soussigné se charge aussi de réparer les voitures,
soit pour l'ouvrage de bois ou de fer.

N'oubliez pas l'ancienne place de
Andre Chapdelaine
Voulturier.

RUE AUGUSTA, pres du marché,
SOREL.
Sorel, 9 Déc. 1879.

NOUVEL ETABLISSEMENT
DE
TAILLEUR

DE PREMIÈRE CLASSE.

Je viens d'ouvrir une boutique pour tailler et con-
fectionner les hardes.

Les prix sont réduits.

Après avoir été employé dans les maisons fashio-
nables de Montréal pendant plusieurs années, j'ose
espérer que le public de Sorel m'accordera une part
de son patronage.

LA BOUTIQUE étant au-dessus de l'établissement
de M. C. O. Paradis, vous y arriverez par la
porte voisine du magasin.

Ceux qui veulent faire tailler seulement seront
servis avec promptitude.
Que ceux qui aiment à être habillés dans les der-
niers goûts viennent me voir.

A. Paradis,
Tailleur
EN FACE DU MARCHÉ.

N. B.—Je serai à ma boutique de 7 1/2 hrs du matin
à 9 hrs. du soir.
Sorel 4 Avril 1879.—jnc.

Assurez-vous
CHEZ
J. F. Armstrong
42 RUE AUGUSTA
Agent d'Assurance sur la Vie et contre le Feu.

J. F. ARMSTRONG,
COMPTABLE ET SYNDIC OFFICIEL.
Sorel, 21 Mars 1879.—ua

Si vous voulez acheter
DE BELLES ET BONNES
MARCHANDISES SÈCHES.

DANS LES DERNIERS GOÛTS ET
A bon Marché,
Allez à la Maison Blanche, chez

LETENDRE, ARSENAULT & CIE.
591, RUE Ste CATHERINE,
(Entre les Rues Amherst et Wolfe),
MONTREAL.

N. B.—L'assortiment est complet et les prix les plus bas de la ville.
Juillet, 15 1879.

Bijouteries !!

La soussignée a l'honneur d'annoncer au public
qu'elle a reçu depuis son établissement à Sorel le
plaisir d'annoncer qu'il a une riche collection
de livres de prières et d'histoire magnifiques en
relies, albums d'images, livres illustrés pour les en-
fants et une foule d'autres articles de fantaisie,
pouvant être offerts comme cadeaux.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

Il se charge aussi de réparer les Montres,
Pendules, Résonnances, etc., dans les plus
courts délais et à des prix réduits.
Adressez-vous à
Geo. Menard,
Au St. 49 RUE AUGUSTA.—Sorel.
Sorel, 23 Déc 1879.—ua.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE
DE
G. HARDY,

26, Rue Augusta, Sorel.

Le soussigné, tout en offrant au public ses re-
merciements sincères pour l'encouragement libéral
qu'il en a reçu depuis son établissement à Sorel et
le plaisir d'annoncer qu'il a une riche collection
de livres de prières et d'histoire magnifiques en
relies, albums d'images, livres illustrés pour les en-
fants et une foule d'autres articles de fantaisie,
pouvant être offerts comme cadeaux.

**DE NOEL
ET
DU JOUR DE L'AN,
LE TOUT À TRÈS BON MARCHÉ.**

M. Hardy se charge de faire venir d'Europe
tous les livres que l'on pourrait lui commander et
qui ne se trouveraient pas dans son magasin.
Il tiendra toujours un bel assortiment de
**Tapissierie, Papeteries,
Fournitures de bureaux, etc.**

à des prix qui défient toute compétition.

On trouvera un magnifique assortiment de
CHROMOS, chez M. HARDY, qui se chargera de
l'encadrement de toutes gravures à des prix très-
réduits.

Il separe par les bons soins et la promptitude avec
laquelle il exécute les commandes qui seront fai-
tes, mériter l'encouragement du public qui est res-
pectueusement prié de lui faire une visite, car il a
la certitude de donner satisfaction plus que tout
autre.

G. HARDY,
26, RUE AUGUSTA, EN FACE DU MARCHÉ,
SOREL.
Sorel, 13 Déc. 1879.—ua.

Dambourgès Jacques,
17, Rue George, 17,
SOREL

ATELIER DE RELIURE.

M. Jacques est depuis 1878 proprié-
taire de l'atelier de reliure bien connu
de la Gazette de Sorel.

Une visite à l'établissement de
M. JACQUES
AU No 17, RUE GEORGE SOREL,

convaincra le public de la qualité supé-
rieure du travail et des conditions faci-
les auxquelles il exécute les reliures de
toutes sortes.

Reliure solide et élégante.

Les ouvrages de luxe, les livres blancs,
les brochures, les journaux, les revues,
les magasins de modes, les livres de
musique, enfin toute espèce de livres,
reliés à bref délai et à 15 p. c. à meil-
leur marché qu'à Montréal.

1er Déc. 1879.

FONDERIE DU ST. LAURENT
PAR
G. A. Pontbriand,

A cette Fonderie on se charge de l'exécution de
toutes espèces d'Engins et Mouloirs pour bateaux-
à-vapeur, Moulins, etc., ainsi que tous les orages
en fonte ou en fer, à des prix extrêmement réduits
à des conditions faciles.

ONDERIE ET ATELIER No 12 Rue Sophie,
Sorel, 24 Mars 1879.—ua.

A. GERMAIN
Avocat & Syndic-Officiel.
No. 26, RUE AUGUSTA, SOREL.
Sorel, 24 Mars 1879.—ua.

D. Z. GAULTIER,
AVOCAT, E. C. L.
Bureau - No. 28 RUE PHIPP.
SOREL.
8 Mars 1879

A. GAGNON,
AVOCAT,
à transporté son bureau dans sa maison privée,
No. 47 RUE GEORGE.

Comme par le passé, il se chargera de la collection
des comptes qu'on voudra lui mettre en mains, et
fera la remise des argentés aussitôt collectés.
Sorel, 20 Mars 1879.—ua.

HOTEL DU CANADA
MONTREAL, P. Q.

Le Propriétaire a le plaisir d'informer le
public et la nombreuse clientèle qui l'ho-
nore de son patronage, que l'Hôtel du
Canada vient d'être entièrement remis à
neuf, l'améliorant, renouvelé, l'office
agrandi, et que rien, dans les améliorations
qui ont été faites, n'a été épargné
pour assurer aux voyageurs et aux familles
tout le confort d'un Hôtel de première
classe.

Reconnaisant la bienveillance que
le public lui a jusqu'à présent accordée, le
Propriétaire redoublera d'efforts pour en
mériter la continuation.

Des voitures seront aux départs
des vapeurs et des chemins de fer.

A. BELIEAU,
Propriétaire.
Montréal, 20 Mars 1879.—ua

Le soussigné a le plaisir d'annoncer au public
qu'il a une riche collection de livres de prières
et d'histoire magnifiques en relies, albums d'images,
livres illustrés pour les enfants et une foule d'autres
articles de fantaisie, pouvant être offerts comme cadeaux.

Il se charge de faire venir d'Europe tous les livres
que l'on pourrait lui commander et qui ne se trou-
veraient pas dans son magasin. Il tiendra toujours
un bel assortiment de Tapissierie, Papeteries,
Fournitures de bureaux, etc.

à des prix qui défient toute compétition. On trouvera
un magnifique assortiment de CHROMOS, chez M.
HARDY, qui se chargera de l'encadrement de toutes
gravures à des prix très-réduits. Il separe par les
bons soins et la promptitude avec laquelle il exécute
les commandes qui seront faites, mériter l'encourage-
ment du public qui est respectueusement prié de lui
faire une visite, car il a la certitude de donner satis-
faction plus que tout autre.

G. HARDY,
26, RUE AUGUSTA, EN FACE DU MARCHÉ,
SOREL.
Sorel, 13 Déc. 1879.—ua.

Agence Generale d'Assurance.

Polices d'Assurance sur la vie, contre le feu et
contre les accidents, émises aux taux les plus
commandés.

La propriété de toute espèce est assurée contre
dommages ou pertes causés par le feu.

Cie d'Assurance
COMMERCIAL UNION.
Contre le feu, sur la vie et maritime.

CAPITAL \$12,800,000.
Bureau principal à Londres, Angleterre.

ASSURANCE MUTUELLE "BUN"
Contre les accidents, Montréal, P. Q.

Compagnie de premier ordre représentant
\$13,570,000
151e etie est promptement réglée
G. Peltier,
Agent GÉNÉRAL 49, rue Reine,
juillet 1879.—ua

Sur u de Poste de Sorel.

Départ. A. M. P. M. Distribution. A. M. P. M.

6.00 Mallettes de l'Est y compris
2.40 les provinces Maritimes
7 Montréal par St. Hilaire
2) (Samedi seulement) par
le Nord..... 9
3) Québec par le Sud-Est..... 9
4) Québec par le Nord..... 9
5) Trois Rivières à Berthier
St. Robert (Mardi, jeudi
et samedi)..... 13
6) Ste Victoire (Mardi, jeu-
di et samedi)..... 13
7) St. Hilaire (Dimanches,
départ à 6 P. M. 13

Ouverture du bureau..... 8 heures A. M.
Fermeture..... 7 heures P. M.

Le bureau est ouvert les Dimanches matin de 9 à
11 heures.
Les lettres enregistrées doivent être apportées au
moins un quart d'heure avant le départ des malles.
J. O. DUPLISSIS,
Sorel, Oct. 1879.

MAGASIN A LOUER.
Le magnifique magasin de R. H. KITTSON, en face
de chez M. Cy. Mongeon, possession au 1er Mai.
S'adresser à
R. H. KITTSON,
Sorel,
Avril 1879.—jnc.

A vendre à Nicolet.
Un emplacement situé en la paroisse de Nicolet,
première concession au Nord du chemin de la Rivière
contenant cent pieds de front sur les pieds de pro-
fondeur, voisin de la propriété du Capt. Duval. Il
y a sur ce terrain une maison en briques et divers
autres bâtiments. Ce terrain sera vendu à bon mar-
ché et à des conditions faciles.

S'adresser à Sorel à
Cy. Mongeon,
Marchand.
Sorel, 23 juillet 1879.—jnc.

LE SORELLOIS

JOURNAL BI-HÉBDOMADAIRE.
PUBLIE A SOREL LE MARDI ET
VENDREDI SOIR
De chaque semaine, au
No. 48 1/2 RUE AUGUSTA.
PAR
A. Chapdelaine,
Propriétaire-Editeur, domicilié No.
48 rue Augusta, à Sorel,
Dans le District de Richelieu,
Charles GERMAIN,
Imprimeur, domicilié au No. 135 rue
du Roi, Sorel.

ABONNEMENTS:
Un an.....\$2.00
Six mois.....\$1.00

Les abonnements des Etats-Unis sont
payables d'avance.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés
d'en donner avis en refusant le So-
rellois à leur bureau de Poste, à l'expira-
tion de leur semestre. Il sera aussi neces-
saire d'acquiescer les arriérés s'il y en a.

Toutes correspondances, etc., concer-
nant l'administration, doivent être adres-
sées à J. A. GIGNEVERT, affilié et
munies d'une signature responsable.

Toutes correspondances d'une nature
personnelle seront considérées comme an-
nonces et chargées à tant et ligne.

Tarif des annonces:
Les annonces sont taxées sur type
breveté.
La première insertion, par ligne..... \$0 10
Les insert. subséquentes, p. ligne..... 0 03
Une annonce d'une colonne avec
conditions pour l'année..... 25 00
Do. une demi-colonne, pour l'année 15 00
Do. un quart de do. do. 8 00
Adresses d'affaires, pas plus de 6
lignes, pour un an..... 5 00
Les réclames seront chargées à 75 cen-
t par mot. Naissances, Mariages, Décès,
25 cts. chaque.—pour les abonnés, gratis.

Aucune annonce ne sera publiée à d'au-
tres conditions, excepté quand il y aura
arrangements d'avance.

Toute annonce sans condition sera insé-
rée jusqu'à contre-ordre à 10 cts et 3 cts
la ligne.

Tout ordre pour discontinuer une an-
nonce devra être fait par écrit.

— 0 —
L'Édition hebdomadaire du Sorellois, sera
publiée le samedi, pour \$0.75 cts. par an
payable d'avance.

Pas d'abonnements moins de six mois
(Frais de port payés par le propriétaire
Sorel, 27 Novembre 1879.